

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 33 (1897)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIII^{me} ANNÉE

N^o 19

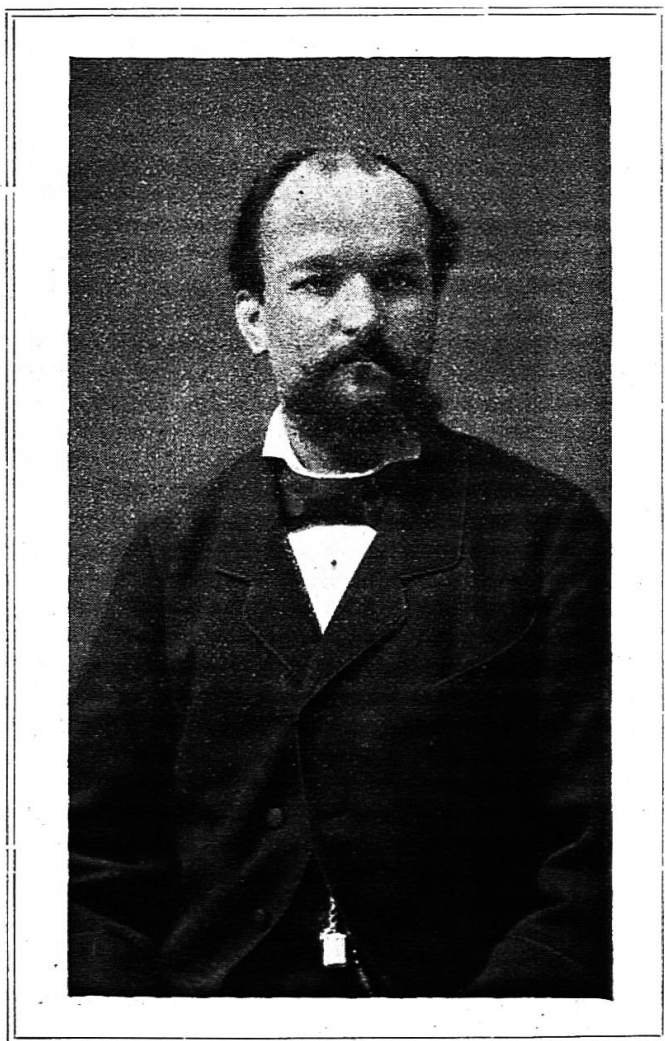


BIENNE

1^{er} Octobre 1897

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. *Joseph Schaller. — Quelques mots sur la concentration de l'enseignement. — Correspondance d'Italie. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*



† JOSEPH SCHALLER (1850-1897)

Directeur de l'école secondaire des filles de Delémont

JOSEPH SCHALLER

Joseph Schaller, le directeur de l'école secondaire des filles de Delémont, dont nous avons annoncé le décès récent, était né à Vicques le 10 novembre 1850. Il était le second fils d'une famille de neuf enfants. Son père, qui était cordonnier, ayant remarqué l'intelligence de son fils Joseph, l'envoya pendant deux ans au collège de Delémont et ensuite, de 1865 à 1867, à l'école modèle de Porrentruy. Il passa ensuite à l'école normale alors dirigée par M. Friche et, en 1870, après de brillants examens, il obtint son brevet d'instituteur primaire. Il dirigea d'abord, pendant une année, l'école des Cerlatez, dans la commune de Saignelégier. Il fut appelé ensuite à Delémont, où il débuta dans une classe du cours moyen. Peu après, on lui confia la classe supérieure des garçons. En 1877, ayant obtenu le brevet de maître secondaire, il fut nommé directeur de l'école secondaire des filles; il commença ses fonctions le 15 septembre. Cet établissement comptait alors 35 élèves; il en a 120 aujourd'hui.

En mars dernier, Schaller, qui n'avait jamais fait de maladie grave, commença à se plaindre de la poitrine. Après les examens, il dut s'aliter. La phtisie faisant des progrès toujours plus rapides, il alla à Montreux, à la Haute-Borne, à Heiligenschwendi. Mais le mal était incurable, et notre ami s'est éteint doucement le 18 août. Son inhumation, le 21 août, avec la participation des élèves des écoles, du corps enseignant, des diverses sociétés et des autorités locales, avec les nombreuses couronnes qui suivaient le char funèbre, avait le caractère d'une véritable manifestation populaire.

Sur sa tombe, nous avons prononcé quelques paroles pour rappeler le souvenir du directeur ferme et habile, de l'éducateur aux vues larges et élevées, du citoyen éclairé et dévoué qui s'est intéressé à tous les progrès de notre vie publique.

Voici pour terminer l'appréciation d'un de ses amis, fonctionnaire de l'administration fédérale et membre de la commission de l'école secondaire de Delémont:

« Joseph Schaller entra jeune dans l'enseignement. La nature généreuse lui avait donné une intelligence solide, un esprit sérieux et appliqué et la saine ambition de s'élever par le travail et de mériter le succès par ses efforts. Esprit élevé, affable et conciliant, sa voix était toujours écoutée avec un certain charme dans les discussions. Il était d'un abord facile et toujours disposé à rendre service, aussi son nom restera-t-il cher à tous ses amis. »

H. GOBAT.

Quelques mots sur la concentration de l'enseignement

I.

Le congrès de Genève aura, quoi qu'on en dise, provoqué des recherches nouvelles. Que l'on adopte les décisions prises, ou qu'on les combatte dans une certaine mesure, d'une façon, comme de l'autre, le travail qui en résultera sera à l'avantage de l'école. L'idée d'une concentration dans l'enseignement en tout cas fait son chemin. Il suffit de la développer pour voir le nombre de ses adhérents grossir d'une façon réjouissante, plus que cela, pour entendre souhaiter sans réserve qu'on en tienne compte dans les directions données au sujet de la répartition de la matière d'enseignement. Ils sont nombreux les membres du corps enseignant qui l'ont déjà pour ainsi dire entrevue, qui, sans même avoir parcouru les ouvrages traitant de cette question, l'ont mise en pratique dans la mesure où nos organisations actuelles le leur ont permis. Toutefois des divergences subsistent; on prête au mot concentration des significations dont il est bon de dire un mot. Pour ceux qui voient dans ce que l'on demande de l'école un fardeau trop grand pour elle, ce mot doit être synonyme de simplification. Celle-ci pour quelques-uns doit se traduire par une amputation faite à nos programmes scolaires actuels. Pour d'autres la concentration consiste à rechercher tout ce qui se rapporte à l'objet de la leçon pour le rappeler, l'examiner. Ce dernier point de vue est un fait d'ordre psychologique, l'association; vouloir résoudre le précédent a été essayé souvent, mais sans grand succès. Le mot concentration, employé au point de vue scolaire, doit avoir un sens analogue à celui qu'il prend stratégiquement parlant. Il signifie pour nous : *arrangement des connaissances à inculquer à l'enfant en groupes d'idées parentes venant se compléter réciproquement*. Ce sont les différentes armes ou unités tactiques placées côte à côte et prêtes à exécuter les ordres donnés par le généralissime qui s'appelle la *volonté*. C'est ce que recommande Pestalozzi quand il dit qu'il faut « fournir à l'esprit pour toutes ses opérations des idées fondamentales, des idées-mères ».

De f.

Rein compare la concentration dans l'enseignement à une symphonie dans laquelle les voix agissent chacune pour elle-même, où souvent l'une se fait entendre avant l'autre, et cependant, par leur association, elles arrivent à former un ensemble harmonique, un « grand courant harmonique ».

Pourquoi faut-il établir une concentration dans nos programmes ?

Ce qui se fait au point de vue intellectuel sur les bancs de l'école, doit devenir un fil conducteur dans l'avenir. Il faut que le jeune homme et la jeune fille aient acquis l'habitude de reconnaître les centres de gravitation de leur activité, à distinguer l'essentiel du secondaire, à donner à leur existence un but précis vers lequel tout doit converger. Ce qu'il faut combattre aujourd'hui comme hier, ce sont : l'indécision, le manque de convictions bien arrêtées, l'incapacité de faire un sage emploi des forces intellectuelles. Or pour cela il faut éviter à tout prix l'éparpillement dans le travail, le manque de relations entre les différentes leçons qui se donnent dans une période restreinte (un jour, une semaine), l'attention sollicitée de tous les côtés à la fois.

Cette idée n'est du reste point nouvelle. Au XVI^e siècle Bacon et après lui Ratich travaillèrent à établir une concentration dans l'enseignement. Le grand pédagogue Amos Comenius a dit : « Rien ne peut être solide, s'il n'est parfaitement lié dans toutes ses parties. »

L. HENCHOZ.

CORRESPONDANCE D'ITALIE

TREBBIOLO,
près Florence, 17 août 1897.

A l'*Educateur*, à Bienne,

Monsieur le Rédacteur,

« Que faisiez-vous au temps chaud ? — Je chantais, ne vous déplaît-il. »

Eh bien oui, après les lucioles, petits scarabées qui illuminent, comme des milliers d'étincelles, les soirées et les nuits de juin, nous les avons eues les cigales avec leur chant sec, monotone et continu, plus fort que celui des sauterelles. ¹⁾ Maintenant elles se taisent, soit qu'elles se reposent, soit qu'elles soient arrivées au terme de leur existence.

Quant aux gens, ils ont, comme vous aussi en Suisse, souffert de la chaleur, surtout dans la plaine et dans les villes. Ici, à la montagne, à 400 mètres ou plus d'altitude, la chaleur n'a pas été excessive, 20° la nuit, 25° à 26° le jour. Ceux qui ont le plus souffert du chaud, durant la première quinzaine de juillet, ce sont les écoliers, les maîtres et les autorités scolaires ; car c'est alors qu'ont lieu les examens. Jamais ceux-ci n'auront fait tant suer que cette année. Aussi les intéressés ont-ils poussé de gros soupirs de soulagement quand ils ont été passés, et qu'ils ont vu s'ouvrir devant eux trois mois entiers de vacances. Tous les enfants cependant ne sortent pas heureux des examens. Ceux de 3^e (9 ans) qui ont obtenu leur *licence*, certificat qui les délie de l'obligation de fréquenter une école, ou leur ouvre la porte du degré supérieur ; et ceux de 5^e qui l'ont aussi reçue et peuvent entrer dans un collège, une école technique ou se placer plus facilement et obtenir plus tard de l'avancement dans l'armée, sont aux anges, et reçoivent à la maison, des parents, amis et voisins, des félicitations et des cadeaux ; mais les autres ! que les parents auraient voulu retirer de l'école ou faire monter dans l'échelle des études, n'osent presque pas retourner à la maison, où ils seront mal reçus, grondés, battus, maltraités, sans compter qu'ils perdent tout ce qu'on leur avait promis en cas de succès. On a vu de ces enfants qui, dans leur désespoir, ont attenté à leur vie en se précipitant dans l'eau ou par la fenêtre d'un troisième étage. ²⁾ Aussi ne manque-t-il pas en Italie de personnes qui voudraient ou modifier ou supprimer les examens. D'un extrême il ne faudrait pas aller dans un autre. Je n'ai pas, à la vérité une foi très robuste aux résultats apparents des examens. Les intéressés, et c'est naturel, s'arrangent toujours de manière à mettre autant que possible en relief leurs talents et leurs connaissances, laissant dans l'ombre les côtés faibles, semblables à cette Anglaise qui, défigurée d'un côté, présentait toujours l'autre au peintre ou au photographe, et réussissait ainsi à paraître belle. Néanmoins les examens auront toujours ce grand mérite, d'être un stimulant pour maîtres et élèves. Ils font travailler et apprendre bien certaines choses qu'on n'aurait jamais faites avec autant de soin sans la perspective d'un examen. Quant à ce dernier, trop souvent long et ennuyeux, il faut s'efforcer à le simplifier. Voici un petit plan qui, modifié suivant les circonstances, donne un résultat suffisant. Durant l'année, de mois en mois, faire

¹⁾ La cigale se tient sur les arbres, et comme elle la couleur de l'écorce ou a de la peine à l'y découvrir. C'est un hémiptère gros comme le grillon des champs.

²⁾ On a compté 40 suicides à Florence durant les mois des grandes chaleurs, dont 3 ou 4 d'enfants.

écrire une page ou deux d'écriture dans un cahier *ad hoc*, destiné à figurer à l'examen avec celui de dessin. On y joint une dictée, une composition, deux ou trois problèmes d'arithmétique que l'on fait faire quelques jours avant l'examen oral, et qui sont remis à la commission d'école. Vient le jour solennel. En voici le menu : lecture, 20 minutes de grammaire avec un groupe d'enfants, un quart d'heure de géographie avec un autre groupe, et ainsi de suite. Entre les divers examens, quelques récitation ou dictions bien préparées, les meilleures, et quelques beaux chants à la fin. On a ainsi tâté le poulx de chaque enfant dans une branche ou deux, et l'on s'est rendu compte de la marche générale de l'école, du travail du maître et de ses dons. Et que ce soit toujours le maître qui interroge : il connaît les chemins qu'il a suivis avec ses élèves, et n'ira que rarement, comme le ferait un autre, l'inspecteur par exemple, les égarer dans des broussailles ou les perdre dans des fondrières. On ne doit pas, dans un examen public, chercher curieusement à découvrir les défauts de la cuirasse. Des enfants peuvent-ils tout savoir ? Un connaisseur, du reste, les apercevra toujours, mais il attendra que les nerfs soient détendus et l'amour-propre rentré dans son assiette, pour en parler avec le maître. Un examen doit être à la fin de l'année une récompense du travail de l'instituteur et non un coup d'assommoir.

(A suivre.)

J. PAROZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Cours de gymnastique obligatoire.** Le cours de gymnastique auquel sont astreints les instituteurs après leur école de recrues a eu lieu cette année à Lucerne du 7 au 22 juillet. Les cantons romands étaient représentés par des contingents ne correspondant guère à leur étendue. Tandis que les Genevois étaient au nombre de huit, le canton de Vaud envoyait un détachement « fort » de trois hommes et les Neuchâtelois n'étaient visibles que par leur absence. Mystère !

Une petite objection en passant. On peut se demander pourquoi les instituteurs qui ne sont pas soldats et qui néanmoins doivent enseigner la gymnastique échappent à l'obligation de suivre ce cours. Mystère encore ! Hâtons-nous de dire que les participants ont emporté une excellente impression de la courtoisie parfaite et de la haute compétence des maîtres de gymnastique, et la conviction que les quinze jours passés sur les bords de la Reuss leur seront très utiles. L'organisation du cours revêtait une portée pédagogique visible : preuves en soient les jeux, l'enseignement mutuel, etc.

A part les six heures données chaque jour à la gymnastique, deux heures étaient consacrées à des exercices purement militaires comportant également l'enseignement mutuel. Enseigner à suspendre l'arme, à charger, à tirer ne semble pas être précisément du ressort d'un maître d'école. Il y a là une confusion évidente entre les attributions de l'instituteur et celles du caporal. Nous pensons que l'école n'est pas la caserne et que celle-ci, loin de pénétrer dans l'école, a parfois au contraire quelque chose à apprendre sous le rapport de l'éducation et du respect des individus.

Les deux dimanches passés là-bas ont été employés à des courses charmantes. Quoi de plus captivant que ces régions de la Suisse primitive où l'histoire et la nature s'allient dans une poésie si intense ! Les premiers récits de notre histoire y prennent une signification nouvelle. La montagne parle : elle explique la légende dont elle reste le garant impérissable et la sacre réalité. Elle se dresse dédaigneuse, devant l'œil borgne et la mauvaise lanterne de la critique

historique. C'est ce que l'abîme bleu du lac d'Uri nous criait quand nous ébranlions des accents du « Cantique suisse » le silence émouvant de la prairie du Grütli.

L. GROSGURIN.

Société pédagogique. Jeudi 23 septembre, la société pédagogique genevoise célébrait à Céligny le 30^e anniversaire de sa fondation. Les sociétés des instituteurs de Neuchâtel et du Jura bernois, ainsi que le comité directeur de la société pédagogique de la Suisse romande s'y étaient fait représenter. Nous aurons sans doute le plaisir de publier prochainement un compte rendu de cette belle fête.

A. Gy.

VAUD. — Ecole commerciale de M. P. Carnal à Rolle. Le directeur de cet établissement bien connu nous envoie le premier numéro d'un organe mensuel destiné à servir de lien entre les élèves actuels et anciens du Rosey. La chronique roséenne est faite avec humour par M. G. Jeanneret, tandis que le directeur a écrit une dissertation élevée sur les avantages du travail. Inutile de dire que les quatre langues sont représentées dans « Le Rosey », le nom de la jolie revue qui doit apporter tous les mois les nouvelles des amis et des camarades.

— **Cours de répétition pour les recrues.** Divers cours ont été organisés cet automne pour les jeunes gens qui se sont présentés à la visite sanitaire et à l'examen des recrues. A Aubonne, les élèves ont répondu avec un louable empressement à l'invitation de suivre les cours du soir institués à leur intention. A Yverdon le chiffre d'inscriptions était assez élevé au début. Mais après deux ou trois leçons, plus des deux tiers des élèves inscrits n'ont pas reparu au cours, ce qui fait que, malgré tout le zèle des instituteurs, le résultat final ne répond aux espérances qu'on pouvait en attendre.

Loi sur la presse. Le 20 juillet 1897, le département de justice et police interdisait la mise en montre dans les kiosques de Lausanne et le colportage de deux journaux parisiens. Cette décision ayant paru illégale, arbitraire et inutile à M. Maillefer, le sympathique directeur des écoles de Lausanne, celui-ci, qui est en même temps député au Grand Conseil, provoqua les explications du gouvernement dans une interpellation au sein de l'autorité législative. Aussitôt dans la presse et le public on prétendit que M. Maillefer avait défendu les droits de la littérature immorale, qu'il s'était fait le champion de cette littérature, qu'il avait attaqué la bible.

M. Maillefer a protesté avec raison contre les accusations dont il a été l'objet; tout dans son discours était modéré, de ton et de forme et tout se bornait à une discussion courtoise sur la légalité, sur l'équité, sur l'utilité d'un acte administratif. On a fait à l'interpellant un procès de tendance.

Le directeur des écoles de Lausanne s'est fait de sa tâche une idée très élevée et il a placé très haut son idéal et celui des écoles. Dans la pratique, les actes de son administration n'ont jamais été sérieusement attaqués. Aucune des paroles qu'il a prononcées à l'occasion de deux journaux étrangers n'était de nature à blesser les oreilles des auditeurs les plus sévères. L'idée même de discuter courtoisement sur la légalité, l'équité et l'utilité d'une mesure administrative n'était pas de nature à jeter le moindre discrédit sur sa personne, sur les institutions qui dépendent de son dicastère, sur Lausanne comme ville d'éducation.

Démission de M. Gagnaux. Placé dans la situation d'opter entre les fonctions d'adjoint au département de l'instruction publique et des cultes et celles de municipal auxquelles il avait été appelé le 19 juillet dernier, M. Gagnaux a transmis au Conseil communal sa démission de membre de la Municipalité pour le 15 septembre. M. Gagnaux reste donc au département de l'instruction publique et nous le félicitons de sa décision.

NEUCHÂTEL. — Rapport général du département de l'instruction publique pour 1896. Les dépenses générales de l'Etat pour l'instruction publique se sont élevées à 706,303 fr. Il a été délivré 59 brevets de connaissances pour l'enseignement dans les écoles primaires et 53 brevets frébéliens; 30 candidats ont échoué dans leurs examens.

D'après un rapport de M. Ami Guebhart, chef du service du matériel gratuit, celui-ci a coûté 3 fr. 47 par élève, le maximum étant de 4 fr. 58 en 1890 et le minimum de 3 fr. 07 en 1892. Les écoles primaires neuchâteloises comptent 16,809 élèves dirigés par 139 maîtres et 279 maitresses sans compter 40 maîtres spéciaux et 15 maitresses spéciales; 90 institutrices desservent les écoles enfantines suivies par 3,189 élèves.

Dans ses conférences officielles, le corps enseignant primaire a traité, sous la présidence de M. Clerc, chef du département, deux questions intéressantes, le surmenage et l'enseignement de la composition. Les rapporteurs étaient MM. Barbier et Neuhaus, instituteurs à la Chaux-de-Fonds.

Dans les conférences des institutrices frébéliennes, ouvertes par M. Rougemont, secrétaire du département, M^{mes} Ganguillet de Neuchâtel et Veuve de Chévard ont présenté des travaux remarquables, la première sur l'enseignement de la lecture, la seconde sur le dessin.

Le fonds scolaire de prévoyance compte 564 sociétaires; il a une fortune de 470,500 fr.

La revision de la loi sur l'enseignement secondaire est sur le chantier, tandis qu'une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur a été adoptée le 18 mai 1896 par le Grand Conseil.

L'enseignement frébélien fait l'objet d'un rapport général de M^{lle} Antoinette Vuagnat, inspectrice des écoles enfantines. Les inspecteurs primaires MM. Blaser et Latour ont élaboré un rapport très détaillé qu'on peut recommander, pour ses idées claires et saines, à l'attention des instituteurs primaires. L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur font également l'objet de rapports spéciaux de la part des recteurs MM. A. Perrochet et O. Billeter.

Société pédagogique. Dans une de ses dernières séances, le Conseil d'Etat a sanctionné le règlement de la Société pédagogique neuchâteloise.

SUISSE ROMANDE. — Traitement des instituteurs et des institutrices primaires. Voilà d'après la *Statistique des écoles suisses* par le Dr Albert Huber les traitements moyens des instituteurs, des institutrices et la moyenne générale des traitements dans les divers districts romands, en 1894/95.

Entremont 328, 290, 316; Hérens 354, 318, 335; Conthey 359, 316, 339; **Valais 424, 366, 398**; Martigny 465, 354, 408; Sierre 427, 386, 409; St-Maurice 447, 354, 413; Sion 618, 459, 547; Monthey 658, 475, 552; Veveyse 1145, 710, 915; Gruyère 1206, 790, 1000; Pays d'Enhaut 1346, 729, 1006; Glâne 1124, 862, 1032; **Fribourg 1220, 818, 1040**; Broye 1146, 856, 1060; Lac 1209, 1072, 1165; Sarine 1420, 928, 1179; Val-de-Ruz 1743, 948, 1196; Porrentruy 1476, 1096, 1288; Val-de-Travers 1866, 1051, 1294; La Vallée 1787, 950, 1309; Oron 1657, 984, 1311; Moutier 1515, 1037, 1316; Aigle 1603, 1067, 1324; Cossonay 1674, 982, 1346; Moudon 1686, 922, 1352; Delémont 1556, 1133, 1355; Franches-Montagnes 1508, 1149, 1363; Aubonne 1703, 1038, 1371; Lavaux 1710, 985, 1374; Orbe 1684, 1042, 1394; Echallens 1635, 992, 1399; Grandson 1802, 1105, 1401; Boudry 1902, 1067, 1407; **Berne (canton) 1593, 1151, 1407**; Rolle 1747, 1078, 1427; Yverdon 1699, 1128, 1429; Payerne 1700, 1118, 1433; **Vaud 1748, 1130, 1444**; Nyon 1734, 1141, 1458; Avenches 1718, 1130, 1463; **Neuchâtel (canton) 2039, 1169, 1463**; Morges 1769, 1106, 1490; Courtelary 1845, 1227, 1510; Chaux-de-Fonds 2093, 1282, 1546; Locle 2201, 1263, 1580; Neuveville 1810, 1355, 1582; Neuchâtel 2209, 1234, 1585; Vevey

2046, 1339, 1650; Lausanne 2258, 1536, 1849; Genève Rive gauche 2416, 1615, 1983; Genève-Ville 2503, 1738, 1987; **Genève (canton) 2467, 1679, 1996**; Genève Rive droite 2535, 1640, 2062; Bienne 2409, 1704, 2067.

BERNE. — **Congrès de Bienne en 1898.** Par suite d'un mot tombé à page 274 de l'*Educateur*, la date du congrès de Bienne est restée inconnue pour nos abonnés. C'est dans la *première quinzaine de juillet 1898* qu'il aura lieu.

Bienne. Progymnase. Nous apprenons que M. E. Péquegnat, maître au progymnase, a été appelé à prendre la direction de l'école secondaire des filles de Delémont, place vacante par suite du décès de M. Schaller, et qu'il a accepté ce poste.

Entré au progymnase lors de la fondation de la section française, il a rempli ses fonctions avec distinction. Si la section française a prospéré, si elle est bien vite arrivée à la hauteur de la section allemande, on peut certainement attribuer une bonne part de ce succès au travail persévérant, autant que consciencieux, de M. Péquegnat. Son départ est une perte pour cet établissement et nous ne pouvons que le regretter.

Le départ de M. Péquegnat est suivi de bien près d'un second, tout aussi préjudiciable à notre progymnase français.

M. F. Bögli a accepté un appel comme maître de français à l'école secondaire supérieure des filles de Berne. Cette distinction est plus flatteuse que tous les éloges. M. Bögli qui, il y a 15 ans, débutait comme instituteur primaire à Neuveville, a rapidement monté l'échelle de l'enseignement. Nommé d'abord à l'école secondaire de Corgémont, il passa successivement à l'école secondaire des filles de Bienne, puis à la section française du progymnase. Pendant 2½ ans il a enseigné avec succès dans ce dernier établissement et ce n'est pas sans regret qu'on le verra partir.

TZ.

Le comité directeur joint ses félicitations à celles de notre correspondant. Nous espérons que nos deux collègues continueront à nous honorer de leurs conseils et de leur collaboration.

Neuveville. Un inspecteur malgache. Dans le courant de septembre est arrivé dans un des pensionnats de Neuveville l'inspecteur des écoles de Tananarive, M. Razoamiamanana, en français *nos biens sont en commun*, lequel a quitté, il y a quelques mois, sa famille pour venir apprendre la langue française en Europe.

— **Synode libre de Courtelary.** Samedi 18 septembre, notre synode libre s'est réuni en assemblée extraordinaire à Courtelary, sous la présidence de M. N. Wuilleumier, instituteur à Renan. Le tiers des membres environ s'y étaient rencontrés pour traiter les trois questions proposées par le comité central de la société des instituteurs bernois. La première, ayant trait à la *protection des enfants faibles d'esprit*, a été renvoyée à la conférence de décembre.

Voici les conclusions adoptées par l'assemblée en ce qui concerne la 2^e et la 3^e: II. *La création d'un dépôt central pour la fourniture du matériel scolaire* (papier, cahiers, plumes, encre, crayons, ardoises, touches, gommes, etc.) n'est pas désirable parce que: a) elle en entraverait la vente en détail dans les petites localités surtout où l'on ne trouverait plus personne disposé à vendre ces articles peu lucratifs; b) elle établirait un monopole plutôt nuisible en paralysant la concurrence et l'initiative privée.

III. *Une modification des statuts en vue de l'institution d'assemblées générales des membres de la société des instituteurs bernois* n'est pas opportune parce que: a) les contrées éloignées du lieu de réunion y seraient majorisées par celles plus rapprochées; b) les intérêts généraux de tous les membres de la société sont bien mieux sauvegardés par les assemblées de délégués, ceux-ci étant respon-

sables de leur vote et touchant une modeste indemnité pour leurs frais de déplacement.

Par contre la section de Courtelary demande qu'un rapport détaillé sur la gestion et sur l'activité de la société cantonale soit imprimé chaque année et adressé à tous les membres de l'association.

Une discussion s'élève ensuite au sujet des *subventions fédérales en faveur de l'école populaire*, mais il n'est pas pris de décision, le comité n'ayant reçu aucune communication officielle ou officieuse concernant les réunions de Berne et d'Olten dont parlent quelques journaux allemands. Cependant on émet le vœu que deux assemblées d'instituteurs soient organisées dans le Jura (l'une à Delémont et l'autre à Bienne ou à Sonceboz) pour le cas où nos collègues de la Suisse allemande parviendraient à s'entendre sur l'opportunité et sur la teneur de l'initiative: *Parturient montes*. GYLAM.

Société des maîtres de gymnastique bernois. Cette société a eu sa 26^{me} réunion annuelle le 25 septembre à Münchenbuchsee. La maladie ayant forcé M. Flück de donner sa démission, c'est M. Widmer qui préside. La matinée est consacrée aux productions des élèves de l'école normale de Hofwyl, sous la direction de M. Bohlen, et à celles des élèves sourds-muets de l'établissement de Münchenbuchsee sous la direction de M. Lauener. Les quatre classes de l'école normale ont travaillé à la poutre d'appui, au cheval, avec les cannes et avec les massues. On a loué le travail excellent de ces jeunes gens et critiqué avec raison le manque d'une place de gymnastique à Hofwyl. On est forcé d'employer la cour couverte de gravier et dans les exercices assez difficiles qui ont été exécutés (franchir le cheval en longueur), il pourrait arriver des accidents.

Les élèves sourds-muets de Münchenbuchsee ont exécuté avec précision plusieurs marches, deux groupes d'exercices avec cannes, quelques jeux comme l'homme noir et deux c'est assez, trois c'est trop. Mais c'est au reck que nous avons admiré la vigueur et la souplesse de ces jeunes garçons. La section travaillait à trois recks et on a exécuté trois groupes: monter par renversement, monter par la bascule, monter par le genou avec élan tant dans la suspension allongé que dans la suspension fléchie. Parmi les exercices libres nous avons vu quelques élèves faire le soleil (grand tour). D'après plusieurs membres de la société on n'arrive pas à d'aussi brillants résultats dans nos écoles moyennes et dans nos gymnases, ainsi que l'a fait remarquer M. Capitaine, professeur de gymnastique à l'école cantonale de Porrentruy.

Au banquet très bien servi qui a eu lieu à l'hôtel de l'Ours, M. Guggisberg de Berne a présenté un rapport sur le projet de l'*Ecole de gymnastique fédérale*. Diverses critiques de détail ont été présentées, mais en somme le projet a l'assentiment de l'assemblée. MM. Capitaine et Gobat, inspecteur, ont insisté sur la nécessité d'avoir une meilleure traduction française de ce manuel. L'édition définitive sera illustrée.

Le rapport sur la marche de la société constate qu'elle compte une centaine de membres et qu'elle a environ 70 francs en caisse. Le comité est composé de MM. Widmer et Guggisberg à Berne, Heymann à Interlaken, Anderfuhren à Bienne et Ingold à Berthoud.

— † **Ulrich Marti.** Le 12 septembre est décédé à Herzogenbuchsee Ulrich Marti, maître à l'école secondaire de Laufon. Il était âgé de 56 ans. D'abord maître primaire à Worb, Ersingen et Herzogenbuchsee, il entra dans l'enseignement privé à Eriswyl et fut ensuite maître secondaire à Fraubrunnen, Sumiswald, Worb et Laufon. Il est l'auteur de la méthode d'écriture introduite dans les écoles allemandes du canton.

THURGOVIE. — Ecole normale. M. le pasteur Frey, à Peterzell, a été nommé directeur de l'école normale thurgovienne en remplacement de feu M. Reb-

samen. M. Frey, avant de se vouer à la théologie, avait fait des études pédagogiques.

SUISSE. — Société des instituteurs de la Suisse allemande. La fortune de la société est de 9657 fr. La *Schweiz. Lehrerzeitung* a rapporté en 1896 la somme de 2542 fr. La prochaine réunion des délégués aura lieu à Frauenfeld les 9 et 10 octobre. Le comité proposera aux délégués de soumettre la question de l'initiative en matière scolaire fédérale à la votation directe des membres de la société. La société s'adressera aux chambres fédérales pour abolir les cours de gymnastique de punition auxquels sont astreints arbitrairement certains instituteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la nation suisse, par B. van Muyden. Seconde livraison. Lausanne, H. Mignot, éditeur. 1896.

L'*Histoire de la nation suisse* sera publiée en 12 ou 13 livraisons de 80 pages chacune au prix de 1 fr. 50 l'une. La deuxième livraison, la seule que nous ayons reçue, est consacrée en grande partie à l'époque féodale. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le chapitre consacré à l'architecture religieuse au moyen âge. L'illustration est excellente.

H. G.

Le travail et l'argent (projet de contrat) par Fernand Clerget. Paris, Bibliothèque de l'association. Prix ? fr.

Cette brochure est une œuvre de polémique dirigée contre les solutions brutales recommandées par le socialisme et l'anarchie (MM. Bourgeois et Gohier) pour rejeter dans deux camps différents et hostiles le travail le capital. M. Clerget, l'éditeur de l'association (rue Guénégaud, 17) croit que le travail et l'argent devaient être associés sur la base de la mutualité de la prévoyance et de l'arbitrage.

Les bénéfices reviendraient à celui des contractants qui les a produits.

H. G.

Recueil de chants à deux et à trois voix à l'usage des écoles par W. Pilet, professeur de chant à Vevey. 2^{me} édition. Vevey, Emile Schlesinger, éditeur. Prix : 1 franc.

Ce recueil renferme, outre des chœurs à capella, vingt chœurs avec accompagnement de piano; c'est une innovation qui sera certainement bien vue par les maîtres de chant des écoles supérieures qui disposent d'un piano.

Il a été fait une large place aux compositeurs suisses, et nous y voyons figurer bon nombre de compositions nouvelles qui seront chantées avec plaisir. L'exécution typographique ne laisse rien à désirer et nous ne pouvons que recommander le recueil de M. Pilet à nos collègues.

Bi.

Deuxième recueil de chants pour chœurs d'hommes par S. Neuenschwander. Bienne. A. Schüller. Cart. prix 1 fr. 40.

Ce recueil de chants a été publié par l'*Union des chanteurs jurassiens*. Il est en vente chez le secrétaire de l'association, M. Bægli, professeur à Bienne et dans le magasin de musique de M^{lle} Neuenschwander à Porrentruy. Cette deuxième édition est une reproduction textuelle de la première. Le deuxième recueil de chants renferme 38 numéros avec 19 morceaux qui sont des compositions ou des arrangements de l'auteur ou qui y figurent à titre de conventions particulières. C'est ce qui fait la valeur de cette collection très appréciée et avantageusement comme parmi les chanteurs de la Suisse romande.

H. G.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Lecture et exercices de langue

Mon petit jardin

(GOBAT ET ALLEMAND)

Chère amie, qu'il est beau mon petit jardin! Que l'aimable printemps lui apporte de charmes! La terre est parée d'une tendre verdure; les arbustes, tout couverts de bouquets blancs comme la neige, s'arrondissent en voûtes et répandent un doux parfum; de leurs rameaux, balancés par un vent léger, tombent sur le gazon une multitude de fleurs. La marguerite fidèle, l'humble violette, la légère campanule y étalent leurs riantes couleurs. Je ne puis cesser d'admirer la grâce et l'éclat de ces gentilles fleurettes qui m'annoncent le retour des jours sereins. Si les favoris de la fortune les trouvent peu dignes d'orner leurs splendides salons, moi, je les recherche et les salue comme un présage de bonheur.

Dans mon petit jardin tout respire la joie; j'y jouis sans souci des dons de la nature, j'y trouve le calme et le plaisir. Chaque jour j'examine les fleurs nouvelles que la nuit a fait éclore. La renoncule paraît; trop jeune encore pour être épanouie, elle résiste à l'abeille diligente qui cherche à l'entr'ouvrir. Une rose naissante laisse échapper du repli de ses feuilles mille gouttes de rosée. Un papillon vient folâtrer alentour et s'y pose légèrement. Qu'il est joli! Ses ailes de pourpre, parsemées d'anneaux noirs, rayonnent au soleil; une frange d'or les entoure élégamment et relève leur éclat.

Ah! chère Céleste, la vue de ces choses me ravit; mais que je serais heureuse de les contempler avec toi! Il est si doux d'être avec ceux que l'on aime! . . . Viens voir mon jardin; tout y dispose l'âme à l'expansion de la tendresse. Tu y trouveras une fauvette qui a choisi mon enclos pour asile et qui me charme par ses jolies chansons. Au pied de l'arbrisseau sur lequel elle sautille de branche en branche, plusieurs fraisiers commencent à montrer leurs fruits vermeils. Enfin, ma chère amie, mon petit jardin est mon univers; j'y suis heureuse et n'y souhaite plus rien.

EMMA GEEDTS.

L'étude de ce morceau se rattachera à une leçon de choses sur le *jardin*.

Succession des exercices. — 1^o Entretien préliminaire sur les changements qu'apporte le printemps dans un jardin. — 2^o Lecture modèle du maître. — 3^o Explication du sens des mots et des phrases et indication du plan. — 4^o En-

tretien sur les agréments du jardin. — 5^o Lecture des élèves et compte rendu oral. — 6^o Exercices de rédaction et de composition, de récitation, d'orthographe, de vocabulaire et de grammaire.

Explications. — *Charmes*, ce qui plaît, qui attire; beautés, attraits; charmer, charmant. (Exemples). — *Gazon*, herbe courte, fine et dure; partie du jardin couverte de gazon, gazonnée. — *Éclat* des fleurs, leurs brillantes couleurs; éclater, éclatant; briller, brillant; contraires: terne, sombre. (Exemples). — Les jours *sereins*, les jours sans nuages, doux et calmes; les beaux jours. — Les *favoris* de la fortune, les riches; faveur, favorable, favoriser. — *Présage* de bonheur, signe de bonheur; présager. (Exemples). — Les *dons* de la nature. (citez!); donner présents, cadeaux. — *Eclorre*, s'ouvrir, s'épanouir; (exemples), contraires: fermer, clore. — L'abeille *diligente*, active, empressée, appliquée; soigneux, laborieux (quand?) — contr.: paresseux, négligent, indolent, nonchalant. — *Folâtrer*, jouer, voltiger, s'ébattre (qui?) — Ailes de *pourpre*, d'un beau rouge foncé tirant sur le violet (exemples: roses, œillets, dahlias); pourpre, empourprer. — *Ravir*, transporter de joie; ravissant; ravi, charmé, enchanté. — *Contempler*, regarder, considérer attentivement et avec plaisir; admirer (quoi?); contemplateur, contemplatif, contemplation. — *L'expansion* de la tendresse, action de montrer, de communiquer la tendresse; *épancher* sa tendresse; expansif (exemples: joie, douleur, etc.). — *Enclos*, jardin, verger, terrain entouré d'une clôture (exemples locaux); clos, clore, enclore. — *Asile*, lieu de refuge, retraite (citez!). — Fruits *vermeils*, d'un beau rouge couleur de chair (exemples): joues vermeilles.

Plan du sujet. — Charmes du jardin au printemps: verdure, arbustes, parfums: fleurs aimées et recherchées. — Jouissances offertes chaque jour par la nature, calme et plaisir; — fleurs nouvelles: renoncule, rose; — insectes: abeille, papillon. — Désir de pouvoir partager ces jouissances; invitation. — Attraits nouveaux: fauvette, fraises. — Conclusion.

Rédaction et composition. — 1^o *Compte rendu*: a) libre; — b) d'après le plan ci-dessus; — c) résumé d'après le plan suivant: — Beautés et agréments du jardin: verdure, fleurs, fruits, insectes, oiseaux. — Jouissances qu'il procure. — Invitation.

2^o *Le jardin*. (Compte rendu de la leçon de choses.) *Plan*. — Situation. — Clôture. — Forme et divisions. — Plantes cultivées: légumes, fleurs, arbustes, arbrisseaux, arbres. — Constructions d'agrément: charmille, pavillon, jet d'eau. — Qui le soigne? — Travaux de jardinage. — Utilité et agréments.

(Imitation: *Le verger, le champ*.)

3^o *Imitation* du sujet étudié: a) *Mon jardin*. — *Notre jardin*. — *Le jardin du voisin*. — b) Invitez par lettre un ami à venir passer avec vous l'après-midi de jeudi, jour de congé. Vous vous amusez dans votre jardin. (Courte description. — Jeux. — Goûter. — Retour.)

4^o *Les jardins*. — Énumération et description sommaire des diverses espèces de jardins: potagers, jardins d'agrément, jardins botaniques, zoologiques, publics, etc. — Caractères communs et différences. — Utilité et agréments. (*Les champs*.)

5^o Composer une, deux, trois... phrases sur chacun des mots suivants: Le printemps. — La fleur. — La rose. — L'abeille. — Le papillon. — La fauvette. — La fraise, etc.

Ex. de style. — 1^o Faire lire et écrire le texte en supprimant les épithètes: « *Mon jardin*. — Qu'il est beau, mon jardin! Que de charmes lui apporte le printemps... » — (Faire saisir la différence.)

2^o Ajouter une, deux, trois... épithètes convenables à des noms donnés. Ex.: Le doux, l'aimable et joyeux printemps...

Ex. orthographiques. — 1° Epellation à livre ouvert, puis copie des mots difficiles. — 2° Epellation à livre fermé, puis dictée de ces mots. — 3° Dictée du premier alinéa; correction mutuelle à l'aide du livre. — 4° Reproduction écrite de mémoire après la récitation.

Vocabulaire. — a) 1° Indiquer les noms correspondant aux adjectifs suivants : petit, beau, tendre, blanc, doux, léger, etc. — Ex. : Petit, petitesse; beau, beauté. 2° Indiquer l'adjectif correspondant à : printemps, charme, terre, neige, couleur, éclat, joie, etc. — Ex. : Printemps, printanier; charme, charmant. 3° Indiquer le verbe correspondant à : jardin, parfum, vent, couleur, présage, don, vue, expansion, etc. — Ex. : Couleur, colorer, colorier; expansion, épancher. 3° Indiquer la racine de : verdure, arrondir, campanule, fleurette, rayonner élégamment, etc. Ex. : Verdure vient de vert; arrondir, de rond. 5° Indiquer un dérivé de chacun des mots suivants : parer, balancer, rameau, fleur, grâce, etc. Ex. : De parer on fait parure; de fleur, fleurir. 6° Indiquer un composé de : terre, léger, grâce, serein, joie, pourpre, soleil, heureux, tendre; etc. Ex. : De terre on fait enterrer; de pourpre, empourprer.

b) *Familles de mots.* — Jardin, parfum, fleur, couleur, grâce, clore, feuille, etc.

c) *Homonymes.* — *Vent*, van, il vend. — *Serein*, serin. — *Don*, dont, donc. — *Or*, or, hors. — *Cher*, chère: chère, chair, chaire, etc. — Employer chacun de ces mots dans une phrase.

d) *Synonymes.* — Beau, charmes, parfum, splendides, présage, don, calme, etc. — Faire lire le texte en remplaçant certains mots — soulignés d'avance — par leurs synonymes.

e) *Contraires* de : léger, humble, fidèle, joie, bonheur, aimer, nouveau, doux, heureux, etc.

f) *Diverses significations des mots* : charme, serein, favoris, pourpre, ravir, éclat, etc. — Composer une phrase sur chaque acception.

Exercices grammaticaux. — a) *Revision grammaticale.* 1° Genre, nombre et accord des adjectifs. 2° Accord du verbe (3^e pers. pluriel); accord du participe employé sans auxiliaire. 3° Fonction de *y* dans « y étalent leurs riantes couleurs, j'y trouve le calme, tout y dispose l'âme, etc. ». 4° Justifier l'orthographe de *s'arrondissent*, *tombent*, *m'annoncent*, *orner*, *échapper*, *commencent*, etc. 5° Relever sur deux colonnes : 1° les noms masculins et les féminins; 2° les singuliers et les pluriels. — Les relever sur quatre colonnes en les classant d'après le genre et le nombre. — Même exercice sur les adjectifs qualificatifs. 6° Relever les noms accompagnés d'un qualificatif et souligner ce dernier. — Les classer d'après le genre et le nombre. 7° Relever les verbes et en indiquer l'infinitif. Ex. : apporte, apporter; paraît, paraître. — Les classer par conjugaisons. 8. Ecrire les verbes à la 1^{re} (2^e, 3^e) personne de tel ou tel temps. — Cet exercice peut être varié à l'infini.

b) *Permutations.* — Lire et écrire les deux premiers alinéas : 1° à l'imparfait de l'indicatif : « Qu'il *était* beau, mon petit jardin ! — 2° au futur : « Qu'il *sera* beau, mon petit jardin ! »

N.B. Nous n'estimons pas — cela va de soi — qu'il faille faire tous ces exercices sur le seul texte indiqué : nous avons simplement voulu montrer quelques-unes des nombreuses ressources qu'offre pour les exercices de langue l'étude d'un morceau de lecture. Faire son choix en simplifiant ou complétant les exercices d'après le degré de développement des élèves et les besoins de la classe.

F. FRIDELANCE.

II. HISTOIRE NATURELLE

Cours élémentaire de botanique

Première partie. — Anatomie et physiologie végétales

VII. Coloration, parfum, phosphorescence

Les plantes usent plus encore que les animaux de ce luxe éblouissant qu'est la couleur. Les fleurs sont colorées, et on l'explique par ce fait qu'elles ont intérêt à attirer les insectes, afin que ceux-ci éparpillent leur pollen; mais pourquoi certaines racines : le radis, la betterave, etc., sont-elles aussi colorées? C'est là un problème à résoudre.

Nous ne nous occuperons que de la coloration des fleurs.

C'est dans les cellules épidermiques de la corolle que sont localisées les matières colorantes. Les couleurs complexes résultent d'une superposition de cellules de diverses nuances. Toutes les couleurs si variées des fleurs semblent dériver du *jaune* et du *bleu*. Les familles de plantes qui ont adopté le jaune et les couleurs qui en dérivent appartiennent à la série *xanthique* (*ξανθος*, jaune); celles qui nous offrent le bleu et ses dérivés font partie de la série *cyanique* (*κυανος*, bleu). C'est là une classification quelque peu arbitraire, car certaines espèces de plantes, exceptionnelles, il est vrai, présentent des fleurs bleues et des fleurs jaunes.

Le noir est une nuance absente pour ainsi dire du règne végétal; on en rencontre seulement des traces dans certaines fleurs : coquelicot, pélargonium, fève, etc.

Le blanc pur est fort rare aussi. Presque toutes les fleurs réputées blanches sont, en effet, teintées de rose, de bleu ou de jaune. On s'en aperçoit en les plaçant sur un fond de papier blanc. La fleur de la perce-neige est une de celles qui se rapprochent le plus du blanc absolu. La couleur blanche est due, soit à un suc cellulaire incolore, soit à de l'air interposé dans les tissus de la corolle. La blancheur du lis est due à cette dernière cause. Les beaux pétales de cette fleur, placés sur le plateau d'une machine pneumatique, perdent leur blancheur dès qu'on fait le vide. A mesure qu'on se rapproche des pôles, on rencontre plus de fleurs blanches.

Les panachures des fleurs résultent généralement du croisement de deux variétés diversement colorées; elles n'indiquent nullement, comme certaines panachures de feuilles, une maladie de la plante.

Certaines fleurs varient de coloration au cours de leur existence, le principe colorant qu'elles contiennent augmentant progressivement. Ainsi les fleurs d'une malvacée arborescente, l'*hibiscus mutabilis*, sont blanches le matin, roses à midi et rouges le soir. La fleur coupée ne perd pas cette faculté de changer de nuance. On reçoit le matin un bouquet blanc et on s'étonne de trouver le soir, en rentrant chez soi, un bouquet rouge.

Le *parfum*, cette âme mystérieuse de la plante, n'a pas la source céleste que lui attribuent les poètes.

Non; le parfum est simplement dû aux huiles volatiles élaborées dans le tissu des corolles. L'évaporation plus ou moins grande de ces huiles augmente ou diminue l'intensité du parfum. De là vient que les fleurs sont généralement plus odorantes au soleil qu'à l'ombre. Certaines fleurs, cependant, ne sont odorantes que la nuit, par exemple le lychnis compagnon-blanc. Chez certaines plantes, ce sont les feuilles qui sont parfumées : verveine, camphrier, romarin;

chez d'autres, ce sont les racines : iris, vétiver. Certaines plantes, au lieu de parfums, exhalent des odeurs très désagréables; par exemple l'arum, le stapelia, la fleur de la plante grasse appelée crapaud.

Certains parfums sont dangereux et il faut se méfier des plus suaves, la nuit surtout. Ne dormez pas près d'un bouquet de lilas, près d'une fleur de tubéreuse, pas même près d'une gerbe de violettes et de roses.

Presque aucune fleur n'a d'odeur avant de s'épanouir. Le parfum semble accompagner l'acte de la fécondation.

Certaines fleurs présentent ce phénomène très curieux qu'on appelle la *phosphorescence*. Sœurs des vers luisants, ces lampyres-femelles que vous connaissez tous, elles émettent de la lumière dans l'obscurité.

Ce sont surtout les fleurs jaunes (capucine, grand soleil, souci) qui sont phosphorescentes. Les champignons offrent ce phénomène avec beaucoup plus d'intensité, surtout certaines espèces d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie.

La phosphorescence, attribuée chez les animaux à un développement d'électricité, paraît due chez les végétaux à une vive absorption d'oxygène, c'est-à-dire à une respiration intense.

Certaines substances végétales sont *fluorescentes*, c'est-à-dire que, dissoutes dans l'eau et exposées aux rayons ultra-violets du spectre solaire, elles se colorent en violet.

HENRIETTE DUPORTAL.

III. MATHÉMATIQUES

Si, dans notre dernière correspondance, nous semblions avoir à cœur de prôner le *truc* en général, notre intention n'était certes pas d'en faire l'apologie, pas plus que de le présenter comme le nec plus ultra des conceptions humaines. Nous tenions simplement à faire un peu d'histoire, à jeter un petit coup d'œil en arrière, et surtout, avouons-le, à nous ménager une petite porte pour aujourd'hui, par laquelle nous pensions déjà à faire passer un truc vraiment pratique et qui peut rendre quelques services à nos collègues, tant institutrices qu'instituteurs.

Dans les calculs pratiques, en effet, il suffit, selon les cas, de connaître les résultats d'une opération, soit à une unité près, soit à 0,1, soit à 0,01 près, etc. Il y a alors grand avantage à employer une méthode qui vous conduise plus rapidement au résultat tout en vous débarrassant d'opérations parfaitement inutiles et même ennuyeuses.

Notre intention est donc de présenter à nos lecteurs une méthode de multiplication abrégée qui m'a déjà rendu de grands services dans la pratique, surtout pour les problèmes de géométrie.

Cette méthode est loin d'être nouvelle; elle ne m'appartient pas non plus, mais peut-être n'est-elle pas suffisamment connue et employée.

Proposons - nous, par exemple, de trouver à 0,01 près, le produit de 47,43892789 par 3,78912934. La règle à suivre est la suivante :

Pour obtenir le produit de deux nombres à moins d'une unité d'un ordre donné, on écrit sous le multiplicande le multiplicateur renversé, en plaçant le chiffre des unités sous le chiffre du multiplicande qui représente des unités 100 fois moindres que celles de l'approximation demandée. On multiplie le multiplicande par chaque chiffre du multiplicateur en commençant chaque produit par le chiffre du multiplicande placé au-dessus.

On écrit les produits partiels les uns sous les autres de telle façon que les premiers chiffres à droite se trouvent dans une même colonne verticale; on fait

la somme, on néglige les deux derniers chiffres à droite, on force d'une unité le dernier chiffre conservé et on fait exprimer au résultat des unités de l'ordre demandé.

L'exemple suivant fera mieux comprendre le mécanisme de l'opération :

$$\begin{array}{r} 47,4589|2789 \\ 439|21\ 9873 \\ \hline 1\ 42\ 3767 \\ 33\ 2206 \\ 3\ 7960 \\ 4266 \\ 47 \\ 8 \\ \hline 1\ 79\ 8254 \end{array}$$

Le produit cherché sera 179,83.

Avec un peu d'exercice, on applique la règle sans aucune difficulté et même sans beaucoup de réflexion.

HENRI PRÊTRE.

Remarque. — Il s'est glissé dans la 1^{re} multiplication du dernier n^o quelques fautes que deux de nos correspondants ont bien voulu nous signaler. Ces erreurs proviennent de l'impression : les facteurs partiels manuscrits sont en effet 79645 et 64789 et non pas 79745 et 64789. Nos remerciements donc à Rolfe et Cartigny.

IV. VARIÉTÉS

Proverbes du cultivateur

Sous ce titre, nous reproduisons ci-après, en vue des écoles de la campagne, une série de règles pratiques, qu'il ne serait pas inutile de bien graver dans la mémoire des enfants appelés à s'occuper de la culture des champs.

- Ne cours pas pour rien aux foires; il s'y trouve déjà assez de paresseux.
- Labour d'automne fume la terre pour la moitié.
- Mieux vaut un char de marne étendu sur le fumier que vingt chars répandus dans les champs.
- Tu te trompes moins en semant tôt qu'en semant tard.
- Qui sème clair pour l'hiver et trop dru pour l'été n'a pas besoin d'agrandir son grenier.
- A St-Georges, le corbeau doit pouvoir se cacher dans les seigles.
- Qui veut des raves doit faire marcher la charrue après le char des moissonneurs.
- Le sol est vite fatigué de porter du trèfle.
- L'eau fait l'herbe.
- Bon instrument fait bon ouvrage.
- Le lait vient aux vaches par la bouche.
- Propreté nourrit le bétail.
- Les moutons ont aux pieds des cornes d'or.
- Grasses routes, maigres champs.
- Aiguise ta faux, ton temps ne sera pas perdu.
- Qui néglige sa ferme perd la moitié de son bien; lors d'une vente il perd l'autre moitié.

Le Comité directeur de la Société pédagogique AUX MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT DE LA SUISSE ROMANDE

BIENNE, le 30 septembre 1897.

M

M. Payot ayant cédé à la Société pédagogique de la Suisse romande l'*Agenda des écoles*, celui-ci sera édité désormais par le Comité directeur, qui se chargera lui-même du placement de cet annuaire parmi le corps enseignant et parmi les élèves des écoles moyennes. Le solde réservé à l'exploitation en librairie sera vendu exclusivement par M. Payot et ses représentants.

Les bénéfices seront destinés à l'alimentation de la Caisse de secours des instituteurs romands, qui jusqu'ici, dans une certaine mesure, a contribué à soulager toutes les infortunes qui lui ont été signalées dans les divers cantons romands. Le Comité directeur aurait souvent voulu faire davantage si l'absence de ressources ne l'avait forcé à limiter ses secours, réclamés plus souvent qu'on ne le suppose.

Encouragé par M. Fritschi, président du *Schweiz. Lehrerverein*, qui avait entamé en faveur de l'œuvre des orphelins d'instituteurs suisses des négociations avec M. Payot, pour la publication éventuelle d'une édition française du *Lehrerkalender*, le Comité directeur a pris la décision d'accepter la cession de M. Payot et d'affecter les bénéfices de la publication de l'*Agenda des écoles* à la Caisse de secours des instituteurs romands.

L'idée de verser une partie des bénéfices de l'*Agenda* à l'œuvre des orphelins des instituteurs suisses pourra être examinée plus tard. Cette institution a actuellement un fonds de 29,000 fr. qui s'accroît toutes les années des bénéfices du *Lehrerkalender*, soit de 2300 à 2500 fr. Ce fonds est à l'usage des instituteurs de toute la Suisse. La Caisse de secours des instituteurs romands ne possède que 3000 francs. Si l'*Agenda des écoles* se vend quelque peu, nous pourrions réaliser un bénéfice annuel de 500 francs.

Pour arriver à notre but, nous comptons sur le dévouement et la solidarité du corps enseignant romand. Nous avons l'appui des sections cantonales. Voici comment nous pensons exploiter l'*Agenda*. La présente circulaire munie d'un bulletin de souscription sera annexée aux divers journaux pédagogiques romands qui nous ont promis leur concours. Les souscriptions individuelles ou de deux exemplaires qui parviendront à notre gérant seront liquidées par remboursement postal (1 fr. 65). En outre dans chaque district, dans toute localité un peu importante, nous aurons un collègue désigné par le Comité de la section cantonale, collègue qui sera chargé de recueillir des souscrip-

tions. A partir de 3 exemplaires, notre gérant fera un envoi affranchi. Le collecteur ayant encaissé les fonds au moment de la souscription les enverra ensuite à la gérance en déduisant ses frais de port et d'expédition.

Ce système qui fonctionne dans la Suisse allemande a donné les meilleurs résultats. Le prix de l'Agenda est fixé à 1 fr. 50. Ceux qui le connaissent déjà apprendront avec plaisir qu'avec l'année 1898 nous introduirons diverses améliorations. Les tableaux statistiques seront revus et révisés. Un certain nombre de feuilles blanches perforées pourront être détachées facilement; une feuille ardoisée sera introduite dans le volume. La couverture sera plus souple et plus solide. Quant à ceux de nos collègues qui ne connaissent pas l'*Agenda des écoles*, nous les engageons chaleureusement à en faire l'acquisition, puisqu'il renferme toutes sortes de données utiles et même nécessaires à l'instituteur et à l'institutrice.

Nous comptons sur vous, chers collègues, instituteurs et institutrices romands; aidez-nous à placer l'*Agenda des écoles*; venez en aide à nos collègues malheureux, que le sort a accablés, aux veuves et aux orphelins dont la pension de retraite est insuffisante pour les faire vivre.

**Au nom du Comité directeur
de la Société pédagogique romande:**

<i>Le gérant,</i>	<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
A. BAUMGARTNER.	F. BÖGLI.	A. GYLAM.

Les comités des Sociétés pédagogiques de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et du Jura bernois, la Société fribourgeoise d'éducation recommandent chaleureusement le placement de l'Agenda des écoles.

Au nom de la Société pédagogique vaudoise:

<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
L. HENCHOZ.	L. BURDET.

Au nom de la Société pédagogique genevoise:

Le président,
L. BAATARD.

Au nom de la Société pédagogique neuchâteloise:

<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
A. DÉRIAZ.	F. PERRÉT.

Au nom de la Section pédagogique jurassienne:

<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
A. BOTTERON.	H. DUVOISIN.

Au nom de la Société fribourgeoise d'éducation:

<i>Le secrétaire,</i>	<i>Le président,</i>
Emile VILLARD.	Alf. GAPANY.

NB. La correspondance, les envois d'argent, les demandes de renseignements concernant l'Agenda des écoles doivent être adressés à M. ALBERT BAUMGARTNER, gérant de l'Éducateur, à Bienne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA
SUISSE ROMANDE

Bulletin de souscription

L..... soussigné..... désire recevoir exem-
plaire..... de l'

Agenda des écoles *pour 1898.*

Prix de l'exemplaire : 1 fr. 50

*Le produit net sera versé dans la caisse de secours mutuels
de la Société pédagogique romande*

Adresse exacte :

Localité :

District :

Monsieur



Albert Baumgartner

Gérant de l'« Educateur »

Bienne.

INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI

(Lugano) **TESSIN** (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — 56^{me} année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

Pensionnat Stefano Franscini Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

36

Prof. **LUIGI GRASSI**, directeur.

Une jeune fille

libérée des écoles est demandée comme apprentie tailleur dans une localité du Jura. Bonne occasion d'apprendre la langue française; vie de famille assurée. S'adresser à l'imprimerie du journal. 62

Un jeune instituteur

du canton de Zurich cherche une place dans une famille ou un institut de la Suisse romande, où il pourrait se perfectionner dans la conversation française. En échange il donnerait des leçons allemandes. Références par **M. Haffter, pasteur, Schönenberg (Zürich)** 67

L'INUSABLE



Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles, c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple sans couture**, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. **A. Joannot-Perret**, fabricant 58

a **Faoug** (Vaud).

Accepterait des agents

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois
Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance
*Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales*

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées, et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratuits et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'Union artistique.

Abonnement annuel: Fr. 3 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

Progymnase de Bienne

Ensuite de démission du titulaire, la place de maître de *français* dans les classes supérieures allemandes, d'*allemand* dans les classes moyennes françaises, et de *chant* dans la section française, est mise au concours. *Traitement* : 3600 fr. — Heures hebdomadaires : 30. Echange de branches réservé. Entrée en fonctions, le 25 octobre 1897. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 octobre par M. O. Tschertler, directeur de banque, président de la commission.

66

Le Secrétaire :

Dr. A. BÄHLER

Progymnase de Bienne (Section française)

Ensuite de démission du titulaire, le poste de maître de *français et de religion* dans les classes françaises de cet établissement est à repourvoir. Heures hebdomadaires : 30. Echange de branches réservé. Connaissance de la langue allemande désirée. *Traitement* : 3600 fr. Entrée en fonctions à l'ouverture du semestre d'hiver, soit le 25 octobre 1897. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 octobre par le président de la commission, M. O. Tschertler, directeur de banque, à Bienne.

63

Le Secrétaire :

Dr. A. BÄHLER

Lehrgang

für den Unterricht in Rundschrift,

30 Blätter.

47

4. vermehrte Auflage mit Anleitung, speziell für den Schulgebrauch eingerichtet. In Mittel-, Gewerbe und Handelsschulen des In- und Auslandes mit Erfolg im Gebrauch. Methode neu und einfach. Von Fachmännern als das beste derartige Hilfsmittel für Schulen bezeichnet. Auszeichnung an der Ausstellung in Genf 1896. — Einzelpreis Fr. 1. —; bei Mehrbezug Rabatt. Bezugsquelle: **Fr. Bollinger-Frey**, Sekundarlehrer, **Basel**.

PLUS DE DARTREUX

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

CRÈME ANTI-DARTRE

de **Jean Koller**, méd.-dentiste, Lindenhof, **Hérisan**

Contre dartres sèches. fr. 3. — le flac.

Contre dartres humides. » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides.

32

MOBILIER SCOLAIRE

à céder à bas prix (H 7514 X) 61

Pharmacie **Wachsmuth**,

Molard, 15, **GENÈVE**.

CHOCOLAT SUCHARD

ANÉMIE

PILULES D'BLAUD

CHLOROSE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

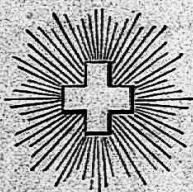
A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^{me} ANNÉE

N^o 20



BIENNE

15 Octobre 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELEMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELEMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, adjoint au Département; Henchoz, inst.; à Lausanne; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BEROIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritsch, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bægli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

Accords. — Réparations.

FONDÉ 1807

HUG FRÈRES & C^{IE}, ZURICH

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



Pianos

de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

Pianettino de 5 octaves fr. 375.

Piano d'étude de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS

américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS

p^r séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales p^r Instituteurs, etc.



Accords. — Réparations.



Vient de paraître :

Deutsches Sprachbuch für französische Sekundarschulen

de J. SAHLI, professeur au Technicum de Bienne.

II^{me} édition entièrement revue et augmentée.

Ce manuel est rendu **obligatoire** par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Il correspond aux exigences de l'école moderne et sert aussi bien de grammaire que de livre de lecture. La grammaire y est restreinte à un minimum et s'apprend par des exemples tirés de la vie pratique. La lecture à la fois facile et instructive et les exercices de conversation forment la partie la plus importante de l'ouvrage.

Il vient d'être introduit dans les classes primaires françaises de la ville de Bienne.

Envoi à l'examen sur demande.

Prix : Fr. 1. 50 cart.

65

L'ÉDITEUR :

A. RÜFENACHT, librairie-papeterie, BIENNE.

La seconde partie paraîtra au printemps prochain.



Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.